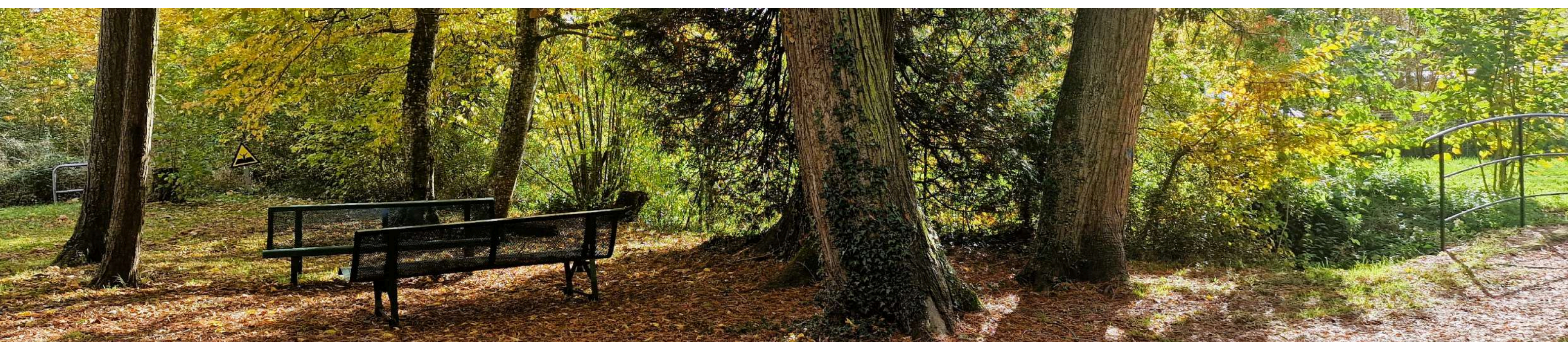




VILLE DE MARNAY



QUOI D'NEUF N°7 2ÈME SEMESTRE 2025

Scannez pour
découvrir !



Download this free Unitag app to scan
at unitag.io/app



MAIRIE DE MARNAY

📍 2, RUE CARNOT - 70150 MARNAY

☎ 03 84 31 74 42

✉ mairie@marnay70.com

🌐 www.marnay70.com

🏠 Ville de Marnay

📷 @villedemarnay70

HORAIRES

Secrétariat de mairie :

- Lundi au Samedi de 9h à 12h

Accueil France services :

- **Sans rdv** : Lundi au Samedi de 9h à 12h
- **Sur rdv** : Lundi et vendredi de 14h à 17h,
et le Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

CNI / Passeport (uniquement sur rdv) :

- Mardi et Mercredi de 9h à 12h30 et 13h45 à 17h
- Jeudi de 9h à 10h
- Vendredi de 9h à 12h30
- Samedi de 8h45 à 12h15

LE MOT DU MAIRE

Cette dernière ligne droite avant de basculer vers une nouvelle année est aussi celle des fins de chantiers et de dossiers.

La réhabilitation de la toiture de notre église, l’inauguration de la Maison France Services et de l’agence postale communale, la mise en place du nouveau plan de stationnement au centre-ville, ou encore l’ouverture par Habitat 70 de huit nouveaux logements publics — autant de réalisations qui témoignent du dynamisme de notre territoire.

Ces investissements démontrent que la vitalité de nos communes rurales n’est pas un souvenir du passé, mais bien une réalité présente. La fin des services à la population n’est pas une fatalité.

Notre bourg-centre reste une centralité à préserver, à protéger, à encourager. C’est le cap à suivre pour éviter le sentiment de déclassement qui guette trop souvent nos territoires ruraux.

Si nous ne mettons pas tout en œuvre pour prévenir le mécontentement géographique, social et politique, alors le chemin d’une démocratie fragilisée s’ouvrira devant nous.

SOMMAIRE

- [Quoi d'Neuf à la mairie ?](#)
- [Zoom sur les associations et entreprises Marnaysiennes](#)
- [L’actu flash d’un jeune marnaysien](#)
- [Informations diverses](#)
- [Point biodiversité](#)
- [Point urbanisme](#)
- [Focus France services](#)
- [Etat civil](#)
- [Travaux 2025-2026](#)
- [Évènements à venir...](#)

- [p. 3](#)
- [p. 4 à 5](#)
- [p. 5](#)
- [p. 6 à 7](#)
- [p. 8](#)
- [p. 8](#)
- [p. 9 à 10](#)
- [p. 11](#)
- [p. 11](#)
- [p. 12](#)

AGENDA

DÉCEMBRE

- **4** : Repas des aînés - **CHENEVREY ET MOROGNE**
- **6** : Marché de Noël, organisé par l’Étoile Sportive Marnaysienne - **Au Moulin**
- **13** : Noël des enfants - **SCAF**
- **17** : Cinéma 🎬 Film : Les rêveurs - **SCAF**

JANVIER

- **9** : Voeux de la municipalité - **SCAF**
- **14** : Cinéma - **SCAF**
- **19** : Don du sang - **SCAF**
- **25** : La marnaysienne - **Caserne des pompiers**

FÉVRIER

- **1** : Loto de l’association Étoile Sportive Marnaysienne - **SCAF**
- **11** : Cinéma - **SCAF**
- **27 + 28 + 1** : CHORALYS Théâtre, “SILENCE ON TOURNE” - **SCAF**

MARS

- **8** : Carnaval - **PAQUEY**
- **11** : Cinéma - **SCAF**
- **15** : Élection municipale - **Mairie (Salle d’Honneur)**
- **22** : Élection municipale - **Mairie (Salle d’Honneur)**
- **30** : Don du sang - **SCAF**

AVRIL

- **25** : Concert, “Marnay on the rock” - **SCAF**

MAI

- **6** : Cinéma - **SCAF**
- **8** : Commémoration du 8 mai - **Place de l’Hôtel de Ville**
- **22+ 23 + 24** : Gala de danse Foyer des jeunes - **SCAF**
- **30 + 31** : 140 ans de l’Harmonie de Pin - **SCAF**

JUIN

- **1** : Don du sang - **SCAF**
- **3** : Cinéma - **SCAF**
- **6** : 5ème Ronde des Lavoires - **Au Moulin**
- **13** : Club GYVGET, Gala de danse - **SCAF**

QUOI D'NEUF À LA MAIRIE ?

Restauration de la toiture de l'Église Saint-Symphorien

Le vendredi 5 septembre a eu lieu l'inauguration de la restauration de l'église Saint-Symphorien, en présence du maire Vincent Ballot, des élus locaux, des conseillers départementaux, du père Bruno Doucet, ainsi que de nombreux habitants.

L'église a été construite au XIII^e siècle, puis remaniée plusieurs fois, du XIII^e au XVII^e siècle.

Ce moment solennel marquait l'aboutissement d'un projet ambitieux de sauvegarde du patrimoine, rendu possible grâce à une mobilisation exemplaire.

Les travaux ont porté sur la **réfection complète des toitures hautes -réalisées à l'identique afin de préserver l'authenticité de l'édifice-couvrant la nef, le chœur et la chapelle seigneuriale.**

Le **Fondation du patrimoine**, via la mission Stéphane Bern, a contribué à hauteur de 105 000 euros. À cela s'ajoutent les dons de **59 donateurs**, pour un total de 23 450 euros dont 10 000 euros versés par l'entreprise **Velux** et 5 000 euros versés par la **SAS EREVE (INTERMARCHÉ)**, implantées à Marnay, complétés par le soutien du **Département**, de la **fondation du patrimoine et de la DRAC** (Direction Régionale des affaires culturelles).

En signe de reconnaissance, chaque donateur a reçu une tuile gravée à son nom, grâce au savoir-faire de l'entreprise Laser Cheval.

Ce financement collectif témoigne de l'**attachement des habitants à leur église, et à leur histoire**. Grâce à ces soutiens, la restauration a pu être menée dans le respect des normes patrimoniales et de sécurité.

Au-delà de sa vocation religieuse, l'église devient désormais **un lieu de culture, de vie et de partages**. Elle peut accueillir des concerts, des expositions et d'autres événements publics dans des conditions optimales.

Le père Bruno Doucet a salué cette ouverture vers un espace accessible à tous, fidèle à l'esprit d'accueil et de transmission.

Ce monument emblématique devient un trait d'union entre le passé et l'avenir, entre mémoire spirituelle et expression culturelle. Une réussite collective qui illustre la force du patrimoine, quand elle est portée par une communauté unie.



Un nouveau pôle de services

Le nouveau **pôle de services** de Marnay a été inauguré le vendredi 12 septembre. Il regroupe **mairie, agence postale communale et maison France services**.

Un chantier qui aura duré près de deux ans. Pour créer un pôle de services à destination du territoire marnaysien, la municipalité a fait le choix d'une rénovation complète de ses locaux abrités dans l'hôtel de Santans, bâtiment du XVI^e siècle, à la façade classée Monument historique.

La soixantaine de personnes présentes ont visité cet ensemble flambant neuf. L'accès rue Carnot s'effectue par le porche, lui aussi rénové.

Sur la droite se situe l'accueil de la mairie et de France services. Sur la gauche, l'agence postale communale est ouverte depuis fin mai.

Le dispositif de recueil, pour la délivrance de formulaires d'identité, est situé au premier étage. Bureaux et salles de réunion pour le personnel et les élus complètent l'ensemble.

Le bois et la pierre ont été privilégiés, les travaux ont été guidés par l'architecte Bernard Quirot, l'objectif était d'aboutir à une **rénovation écologique**.

Le budget s'élève à 1 255 000 € TTC, dont 370 000 € financés par emprunt.

L'inauguration a eu lieu en présence du sous-préfet de Lure Pierrick Lozé.

En 2024, France services Marnay a réalisé 2 159 accompagnements, soit 50 % de plus qu'en 2023. En tout, 2 189 titres d'identité ont été remis.

L'agence postale reçoit, elle, 474 clients par mois en moyenne depuis son ouverture mi-mai.



De la gauche vers la droite :
Alexandra BROIHIER déléguée territoriale LA POSTE, Yves MOUCHOT 1er adjoint, Pierrick LOZÉ Sous-préfet de Lure, Vincent BALLOT Maire de Marnay

Ce nouveau pôle de services incarne une **volonté forte de proximité et de modernité**, tout en **respectant l'identité patrimoniale du lieu**.

Fonctionnel, accueillant et tourné vers les besoins du territoire, il illustre l'engagement de la commune à offrir des services publics accessibles et durables à tous les habitants du Val Marnaysien.

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES MARNAYSIENNES

La Bière Ki Cool 2025 : Pari réussi pour la nouvelle formule !

“Voir autant de sourires et de bonne humeur, c’est notre plus belle récompense !”,
confie l’équipe organisatrice, ravie de cette réussite.

Le 20 septembre dernier, Marnay a de nouveau vibré au rythme de la **convivialité et des bonnes ondes** pour cette édition 2025.

L’événement a affiché complet, confirmant sa place incontournable dans le cœur des amateurs de bonnes saveurs et de bonne ambiance.

Côté musique, la scène du Paquey n’a pas désempé : des groupes régionaux et nationaux ont enflammé le public, **fidèle à l’esprit de La Bière Ki Cool**.

Petite nouveauté de cette édition :
la réservation en ligne. Un choix qui a permis de fluidifier l’organisation et d’assurer un confort optimal à tous.

Et cette année, **pas de vente de gobelets comme les années précédentes**, chacun était invité à ramener son éco-cup, un geste éco-responsable apprécié par tous.



Alors, Marnay, prêt à lever à nouveau son verre pour
La Bière Ki Cool 2026 ?

Fondations : Techno Pieux remplace le béton par de l’acier

« Pour vos fondations, oubliez le béton, préférez les pieux en acier».

C’est la recommandation de **Benjamin Groz, concessionnaire de Techno Pieux, installé depuis mi-2021 zone des Plantes**.

Techno Pieux est né au Québec, il y a 32 ans, lorsqu’un entrepreneur remplace les fondations en béton, rendues instables par le dégel au sortir de l’hiver, par des pieux en acier vissés dans le sol.

Benjamin Groz a relevé défi, il y a 4 ans, avec une mise de fonds de départ de 150 000 euros, il est devenu concessionnaire pour la Franche Comté.
Epaulé par la filiale française de Techno Pieux France, qui dispose d’un bureau d’études, il prend en charge le commercial, le marketing et la technique, dont l’installation.

Fabriqués en France, les pieux vissés de fondation sont mis en œuvre par une machine spéciale.

« En fonction du terrain et du type de construction, le pieu est vissé dans le sol entre 2 et 25 mètres et peut supporter jusqu’à 15 tonnes ».

Le succès est au rendez-vous, le chiffre d’affaires de la concession marnaysienne a doublé depuis sa création.
La clientèle très variée va de la cabane à des marchés publics, jusqu’à des particuliers écologistes réticents au béton.

Il a récemment intégré Moussa, originaire de Côte d’Ivoire et formé par une filière d’apprentissage, car « dans ce métier, il faut être deux sur un chantier ».



Échecs, des rencontres hebdomadaires

Chef d’entreprise, **Brice Bugna** dirige GNR, société spécialisée dans la revente de spectromètres, installée 1 Grande rue au centre bourg.

C’est aussi un passionné d’échecs.

Aussi a-t-il pris l’initiative de mettre en place des rencontres hebdomadaires ouvertes à tous.

Une dizaine de joueurs de 7 à 70 ans débutants ou expérimentés se retrouvent dans les locaux de GNR pour apprendre et faire des exercices.

Si l’engouement se confirme un club sera créé, Brice Bugna en a déjà conçu le logo aux couleurs de Marnay.

RDV le jeudi à partir de 17 h - Contact : 06 29 92 94 74.



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES MARNAYSIENNES

Le dynamisme associatif à travers l'utilisation des bâtiments communaux par les associations

La Commune de Marnay se distingue par la diversité et le dynamisme de ses associations. Cette richesse associative se manifeste par l'utilisation régulière des équipements communaux, pour lesquels la commune a investi et dont les charges de fonctionnement sont assurées par les impôts des Marnaysiens.

Un grand merci à tous les bénévoles et membres d'associations qui font vivre ces espaces et participent pleinement à la qualité de vie de notre commune.

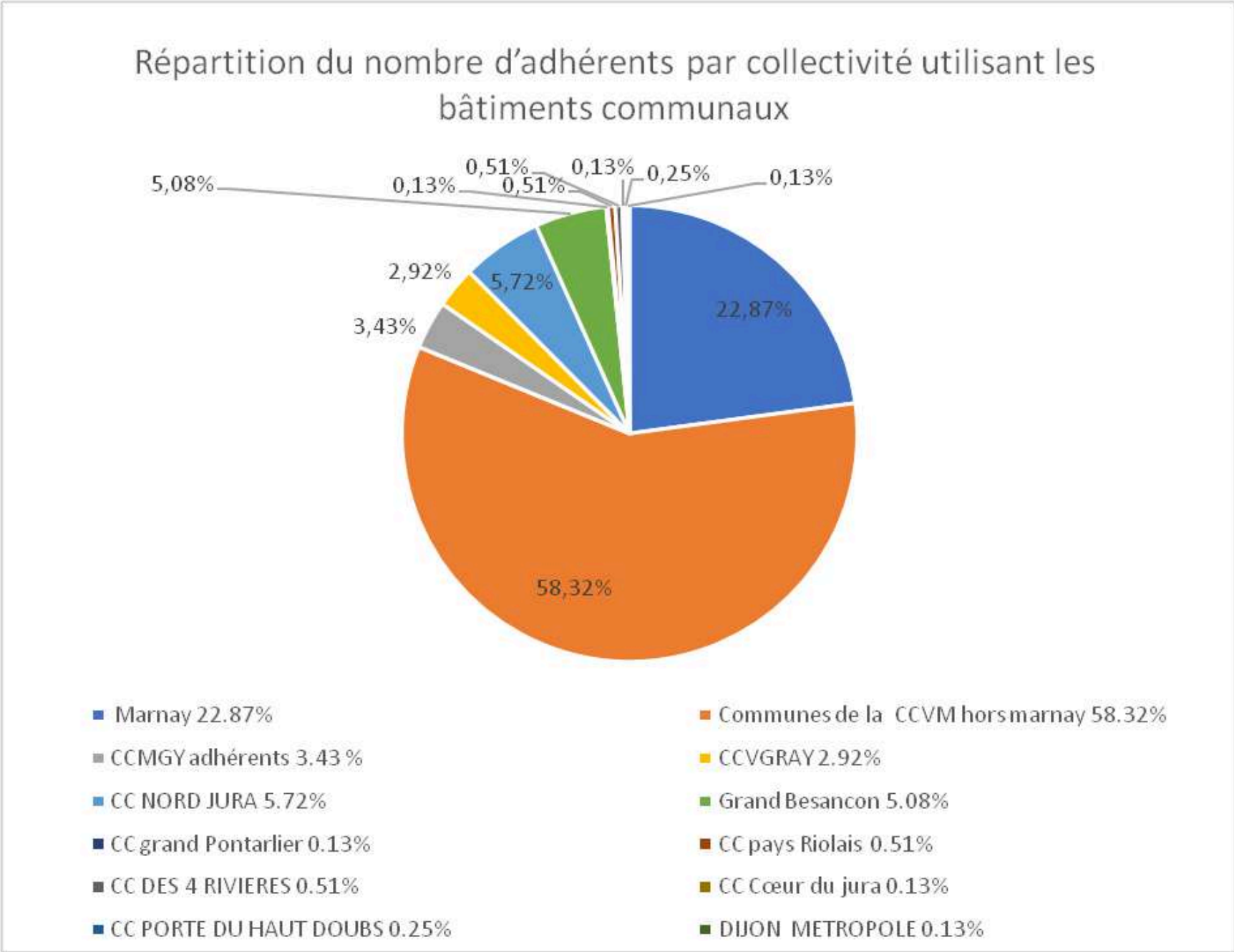
Base de l'étude : les associations utilisatrices des bâtiments communaux

L'étude a été réalisée à partir des associations utilisant régulièrement les équipements communaux, parmi lesquelles :

- Le Complexe Sportif, occupé par l'Étoile Sportive Marnaysienne, le Tennis Club Marnay et les Archers du Val de l'Ognon,
- Les Salles de musique et la Salle Culturelle Anne Frank, fréquentées par l'association TUTTI CANTI et le Foyer Club,
- La Salle Corinne Gillier Barbe qui accueille les activités de YOGA,
- Le Foyer Club du 3^e Âge,

L'étude révèle que plus de 77 % des utilisateurs des bâtiments communaux ne résident pas à Marnay.

Cette situation justifie la demande de la Municipalité d'obtenir une participation accrue au remboursement des charges de fonctionnement, que la Commune ne peut plus assumer seule.



L'ACTU FLASH D'UN JEUNE MARNAYSIEN

Un jeune Marnaysien sacré Champion de France de pétanque – Une fierté pour votre commune

Loan, jeune Marnaysien, collégien au Collège Albert Mathez, a pris une place toute particulière dans nos cœurs cet été.

Il a été **sacré Champion de France de pétanque 2025 dans la catégorie Minimes**.

Après une saison exceptionnelle pour Loan, marquée par plusieurs titres départementaux (tête-à-tête, doublette, triplète, et championnat des clubs), **son équipe s'est imposée au Championnat régional de Bourgogne-Franche-Comté, se qualifiant ainsi pour la phase nationale, le Championnat de France.**



Le week-end du 11 juillet 2025, Loan, avec ses Coéquipiers Anaël Bressand et Raphaël Donier, ont **brillamment franchi les poules**, éliminé l'Occitanie en 16^e de finale, les Pays de la Loire en 8^e, la Nouvelle-Aquitaine en quart de finale, puis Rhône-Alpes en demi-finale. **En finale**, face à la région PACA, ils ont une nouvelle fois fait preuve d'un **engagement exemplaire pour décrocher le titre de Champions de France 2025.**

Les trois coéquipiers sont licenciés à la Joyeuse Pétanque pontissalienne (JPP), un centre de formation reconnu – mais c'est à Marnay, sa commune de résidence, que Loan grandit, s'entraîne et puise ses racines.

« Dès qu'il rentre du collège après les devoirs, il s'entraîne » résume Benjamin Tatu, son père.

Cette réussite est donc aussi celle d'un territoire et d'un environnement qui porte ses jeunes vertueux.

Au nom de tous les habitants, la mairie adresse ses plus sincères félicitations à toute l'équipe pour ce titre de champion de France, symbole d'engagement, de persévérance et d'excellence sportive.

INFORMATIONS DIVERSES

Jardins communaux disponibles pour 2026

La commune propose des parcelles de jardins à la location pour l'année 2026.

Localisation : Les jardins sont situés à la Fenotte.

Pour tout renseignement ou pour déposer une demande, rendez-vous en mairie ou contacter nous par mail à mairie@marnay70.com

Succès pour la Marche Rose : 300 participants mobilisés dans une ambiance festive et solidaire

Dimanche 5 octobre, la ville a vibré aux couleurs de l'espoir et de la solidarité à l'occasion de la Marche Rose, organisée par l'association **La Fée à la Moustache**, la **Maison de Santé de Marnay** et la **Municipalité**, dans le cadre de la **campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein**.



Près de **300 participants** – femmes, hommes et enfants – ont répondu présents. Ambiance conviviale et pleine d'énergie ont rythmé cet événement.

Après un échauffement collectif animé par la session Danse du Foyer des Jeunes de Marnay, les marcheurs se sont élancés à travers les rues et sentiers de la commune. À l'arrivée, les participants ont pu partager un moment festif : concert privé autour d'un repas avec l'artiste local Madam', marché de producteur.

Durant cette matinée, des stands d'information proposaient des échanges autour de la **prévention, du dépistage et de l'accompagnement des personnes touchées par le cancer**.

Dans la continuité, le club de yoga a organisé le samedi 25 octobre **Un Voyage Sonore**.

Les organisateurs tiennent à exprimer toute leur gratitude :

« **Sans nos bénévoles, nos associations partenaires et tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide, rien de tout cela ne serait possible. Leur engagement, leur sourire et leur générosité sont le cœur de cet événement** ».

Près de **2 050 €** seront reversés à l'Association **La Fée à la Moustache**, association de soutien aux personnes atteintes de cancer.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, le 1er dimanche d'octobre 2026

Adieu l'ADSL, bonjour la fibre

La fibre optique remplace progressivement le réseau cuivre sur tout le territoire.



Qui est concerné ?

Tout le monde

Même si vous n'utilisez que le téléphone, vous êtes concernés.

Les particuliers qui ne souhaitent pas s'abonner à internet peuvent conserver une offre téléphonique seule sur le réseau fibre optique, tout en gardant leur numéro.

Quand ?

A partir du **31 janvier 2026**, il ne sera plus possible de souscrire une offre téléphonique et ADSL via le réseau cuivre. Les services téléphonique et internet ADSL, c'est à dire via le réseau cuivre actuel, vont s'arrêter progressivement de fonctionner à partir du début 2027 jusqu'à fin 2028, selon les communes.

Pour la commune de Marnay, la fermeture technique du réseau cuivre est prévue le 31 mai 2028, date à partir de laquelle la fibre optique assurera définitivement les services téléphoniques fixes et internet.

Comment faire ?

Pour tout renseignement contacter www.hautesaonefibre.fr ou à la mairie pour consulter le flyer explicatif.

Le repas des aînés

Le repas des aînés de 75 ans et plus se déroulera le **jeudi 4 décembre** à la salle des fêtes de Chenevrey-Morogne.

Cet événement qui **mutualise 4 communes voisines** est marqué par une belle ambiance et une convivialité chaleureuse.



Instauration de nouvelles règles de stationnement

Après une **concertation** avec l'UCIA du Val Marnaysien (Union des Commerçants, Industrie et Artisans), la brigade de gendarmerie, la municipalité a mis en place depuis mi-octobre 2025 de **nouvelles règles de stationnement gratuit au centre**.

Pour rappel, en dehors des zones réglementées, l'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits.

Les zones réglementées mises en place sont :

- Emplacements **“zones bleues”, matérialisés en “bleu”** : stationnement **limité** pour une **durée maximale d'une heure**, du **lundi au samedi** (avec disque gratuit disponible en mairie, à l'agence postale et dans les commerces) entre **8h00 et 12h00** et entre **14h00 et 19h00**, sur les **zones réservées à cet effet** qui sont : Grande rue, Rue de l'Église, Rue Conscience, Rue de l'Abreuvoir, Place de l'Hôtel de Ville, Place de Bauffremont.
- Emplacements **“Arrêt minutes”, matérialisés en “jaune”** : l'arrêt des véhicules est **limité à 10 minutes** sur les emplacements matérialisés en jaune.
- Emplacements “zones de stationnement **longue durée**”, **matérialisés en “blanc”** : Le **stationnement des véhicules** est autorisé pour une durée maximale de **sept jours consécutifs**.



Deux places réservées aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ont été ajoutées devant l'église. Le stationnement sur ces emplacements est autorisé sans limitation de durée à condition d'avoir la carte mobilité inclusion, portant la mention “Stationnement” sur son pare brise.

Ce dispositif permettra de **faciliter l'accès aux services et aux commerces de proximité**. Il vise également de **mettre un terme au stationnement des véhicules qui occupent indéfiniment des emplacements**, mais aussi d'enrayer les stationnements et arrêts en **double file** et sur les trottoirs, dangereux pour la circulation et les piétons.

L'Agence Postale Communale

Depuis le mercredi 21 mai 2025, la commune dispose désormais d'une **Agence Postale Communale**, un **service de proximité** installé dans les locaux de la mairie situé 2 rue Carnot.

Depuis son ouverture, près de **3000 personnes** ont bénéficié de ce service soit une moyenne de 130 personnes par semaine (de mai à octobre 2025).

L'ouverture de la nouvelle agence postale marque une étape importante pour la commune, **en renforçant la proximité et la qualité du service rendu aux habitants**. Sa fréquentation déjà très encourageante témoigne du **réel besoin qu'elle vient combler** et du **lien de confiance qui s'instaure avec les usagers**.

Ce nouvel espace permet aux habitants de réaliser leurs démarches postales courantes sans avoir à se déplacer loin, à savoir :

- Dépôt et envoi de courrier et colis y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition du courrier, etc)
- Retrait et dépôt d'espèces dans la limite autorisée

✦ Horaires d'ouverture

Françoise MARTIN reste à votre disposition

- le matin, du mardi au samedi de 9 h à 12 h
- l'après-midi, le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h



Élections Municipales – 15 et 22 mars 2026 Retour du bureau de vote à l'Hôtel de Ville

La commune informe les électeurs que le bureau de vote sera désormais de retour dans les locaux de la mairie.

Après plusieurs années d'installation à la Salle Culturelle Anne Frank, en raison des travaux de la Maison France Services, les opérations de vote se tiendront à nouveau à l'Hôtel de Ville, dans un espace réaménagé pour garantir confort, accessibilité et sécurité à tous les électeurs.

Recensement de la population pour l'INSEE

La commune informe les habitants du passage de 3 agents recenseurs à compter du 15 janvier 2026 et jusqu'au 14 février 2026.

⚠ Pour rappel : le recensement est obligatoire. Les personnes non recensées sont passibles d'une amende.



POINT BIODIVERSITÉ

Lutte contre les frelons asiatiques : information aux habitants

La Commune de Marnay a établi un partenariat avec la société **SOS Nuisible 70 (Gy)**, spécialisée dans la destruction des nids de frelons asiatiques, afin de renforcer la protection de la population et de la biodiversité.

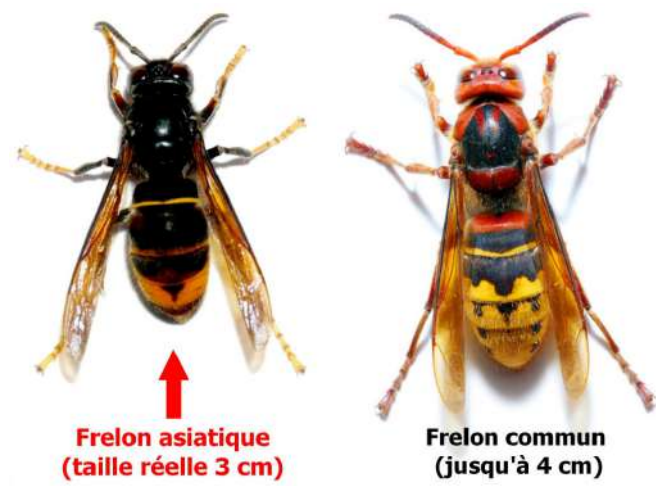
Le frelon asiatique menace les abeilles et peut représenter un danger pour les habitants. Un nid non détruit peut générer 15 à 100 nouveaux nids l'année suivante, d'où l'importance d'intervenir rapidement.

Aides pour les particuliers :

- **FREDON : aide de 50 €** sur présentation de facture.
- **Commune de Marnay : 20 € supplémentaires par destruction à partir du 1er janvier 2026**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter la mairie :

☎ 03 84 31 74 42 — ✉ mairie.marnay@marnay70.com



POINT URBANISME

Enercoop : un partenaire citoyen pour l'énergie de votre commune

Face aux défis climatiques et à la hausse du coût de l'énergie, la commune souhaite continuer à s'engager dans une transition énergétique locale, durable et solidaire.

Une énergie locale et solidaire

Pour cela, nous étudions la possibilité de collaborer avec Enercoop, Société Coopérative située à Besançon, un acteur français reconnu de l'électricité 100 % renouvelable et coopérative. C'est pourquoi, lors du conseil municipal du 8 octobre, les conseillers municipaux ont pu prendre connaissance et échanger avec un représentant de Enercoop Bourgogne Franche-Comté,

Un projet pour notre territoire

La préservation du patrimoine historique du centre-ville du village ne permettant pas aux habitants qui le souhaiteraient d'installer des panneaux solaires en toiture, la Commune aurait la possibilité de réaliser un projet de centrale photovoltaïque au sol sur un terrain communal situé à l'écart du centre-ville et propice à ce type d'installation. La société Enercoop Bourgogne Franche-Comté propose, dans une approche coopérative et citoyenne, un projet d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur un terrain communal.

Et si nous devenions acteurs de notre énergie ?

A l'issue de la présentation et des échanges, les membres du conseil soutiennent ce projet. Ce projet n'en est qu'à ses débuts, mais il pourrait permettre à chacun de participer concrètement à la transition énergétique locale. Dans les prochains mois, la commune et Enercoop proposeront des réunions d'information pour échanger, poser vos questions et imaginer ensemble le futur énergétique de notre territoire.

Déclaration préalable obligatoire pour les clôtures à Marnay

Le Conseil municipal, réuni le 8 octobre 2025, a décidé d'instaurer une nouvelle règle concernant la pose ou la modification de clôtures sur l'ensemble du territoire de Marnay.

Désormais, tous les travaux de clôture, qu'il s'agisse d'une clôture pleine, grillagée, maçonnée ou végétale, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable déposée en mairie avant le début des travaux. Sont exclues uniquement de ce dispositif les clôtures réalisées dans le cadre d'activités agricoles et forestières. Cette décision s'appuie sur les articles R.421-2 et R.421-12 du Code de l'urbanisme, qui permettent aux communes de soumettre les clôtures à déclaration préalable.



Comment faire ?

Avant d'installer, remplacer ou modifier une clôture, il vous suffit de déposer un formulaire de déclaration préalable (Cerfa n°16702*01) accompagné des documents nécessaires.

- Les dossiers sont à déposer en mairie de Marnay.
- Le service instructeur de la commune est chargé d'étudier votre demande.
- Le délai de réponse est d'un mois, sauf si votre propriété se situe dans le secteur du Site Patrimonial Remarquable, où le délai peut être plus long.

Pourquoi cette démarche ?

Cette mesure vise à :

- préserver la qualité et l'harmonie du cadre de vie,
- garantir la sécurité et la visibilité des voies,
- assurer la cohérence architecturale sur tout le territoire communal.

Pour toute question, le service urbanisme de la mairie de Marnay reste à votre disposition.

Premier COPIL pour les agents

Le vendredi 24 octobre 2025, le premier comité de pilotage (COPIL) de la France Services de Marnay s'est tenu dans les locaux fraîchement réhabilités. Une dizaine de représentants des partenaires France Services et plusieurs élus étaient présents.

Lors de cette rencontre, l'équipe a présenté la fréquentation du service et les démarches les plus demandées par les usagers. Malgré une légère baisse de fréquentation en 2025, la France Services continue de jouer un rôle essentiel pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et numériques.

Les agents accompagnent les usagers dans les démarches auprès de 13 partenaires nationaux, tels que les impôts, la MSA, la CAF, la CPAM, France Titres ou les services de retraite. Ils orientent également ou redirigent vers 18 partenaires locaux, comme le centre médico-social de Gray, la MDPH, le facilitateur de choix de vie, le conseiller numérique, etc., pour un accompagnement complet et de proximité.

Les chiffres de votre Espace France services, pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2025 :

- **914** accompagnements,
- **774** personnes accompagnées dans leurs démarches administratives,
- **87** permanences de partenaires,
- **5** ateliers,

Top 5 des thématiques des accompagnements :

1. **226** titre d'identité (pré-demande en ligne)
2. **88** accompagnements avec l'assistante sociale
3. **64** immatriculations de véhicule
4. **54** déclarations de revenus
5. **38** dossiers retraite



Émeline HAUTOIS, au centre, coordinatrice France services Haute-Saône entourée d'Alexis PELLETIER et Léa REMILLET

Campagne chèque énergie 2025

Le Chèque Énergie 2025 a été envoyé à partir de **novembre 2025** aux foyers dont le **revenu fiscal de référence par unité de consommation est inférieur à 11 000 €**.

Les personnes éligibles mais non automatiquement identifiées pourront faire une demande **jusqu'au 28 février 2026**.

Les résidents de structures d'accueil sans contrat d'électricité à leur nom ne peuvent obtenir le chèque 2025, mais ils pourront éventuellement bénéficier du nouveau dispositif "Aide Spécifique". **ATTENTION**, la structure d'accueil doit en faire la demande à partir du 14 novembre.

Information importante :  **Nous constatons une recrudescence des appels, mails et SMS frauduleux. Merci d'être très vigilants si vous recevez un appel téléphonique. L'Assistance Utilisateurs ne vous contactera jamais pour vous demander vos coordonnées bancaires.**

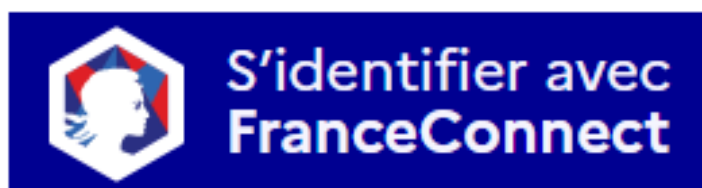
France Titres, mon permis de conduire à 3 volets

Depuis 2015, vous pouvez changer votre ancien permis de conduire pliant à 3 volets pour un nouveau format plastifié. Si vous ne l'avez pas encore fait, pas de panique : celui-ci est valable jusqu'au 19 Janvier 2033.

Vous pouvez effectuer votre demande de renouvellement directement sur le site France Titres. Pour rappel, cette démarche est **gratuite**, sauf en cas de perte ou de vol.



Identifiez-vous avec France Connect.
Vos informations seront pour la plupart préremplies.



Une fois connecté, sélectionnez "Permis de conduire" puis "Je demande la fabrication d'un titre permis de conduire".

Sélectionnez ensuite la catégorie vous correspondant (Majeur/Mineur émancipé OU Mineur).

Il faut alors renseigner de quel type de demande il s'agit : "Il s'agit... d'une demande de renouvellement du permis".

Pour finir, choisissez le motif "Remplacement d'un permis détérioré ou d'un permis pliant 3 volets".

Complétez alors les informations demandées, scannez les justificatifs puis imprimez le support à envoyer par courrier à l'adresse indiquée sur celui-ci.

À savoir : si vous avez une "e-photo", vous pouvez utiliser le code fourni avec celle-ci : Vous n'aurez pas à envoyer de courrier une fois votre demande terminée, votre photo et votre signature seront automatiquement transmis au service concerné.

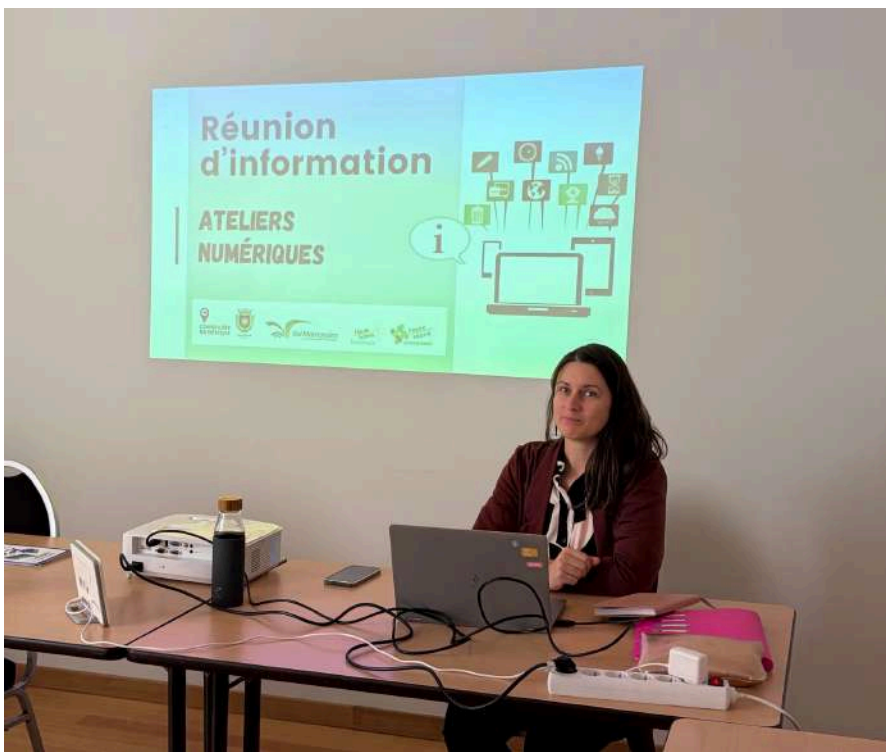
Cette démarche vous semble trop compliquée ? N'hésitez pas à vous rapprocher de nos agents France Services si vous rencontrez des difficultés.

DES ANIMATIONS DANS VOTRE ESPACE

FRANCE SERVICES :

RETOUR EN IMAGES

17 Octobre 2025 :
Réunion d'information sur les ateliers numériques avec Charline POIRSON, conseillère numérique des Communautés de communes des Monts de Gy et du Val Marnaysien.



Du 30 septembre 2025 jusqu'au 1er juillet 2026 :
Ateliers accompagnement parentalité

ATELIERS ACCOMPAGNEMENT PARENTALITÉ

Lieu : locaux CPTS Croisée Comtoise
1, place du Roi de Rome-Marnay

Horaires : 19H-21H

Le changement, couple parent et sexualité
Mardi 30 septembre 2025

Les maladies infantiles et les urgences
Jeudi 6 novembre 2025

Le langage et l'alimentation
Jeudi 11 décembre 2025

Le sommeil
Jeudi 21 mai 2026

Activités physiques- Gym poussette
Jeudi 18 juin 2026

Aides Sociales- reprise du travail
Mercredi 1er juillet 2026 14H-16H

Développement psychomoteur
Jeudi 15 janvier 2026

Les émotions
Jeudi 19 mars 2026

Inscriptions et renseignements au 0681974435
OU

Dès janvier 2026 :
Reprise des ateliers numériques et thématiques sur le territoire de la Communauté de communes du Val Marnaysien, avec Charline Poirson.

NUMÉRIQUE PRATIQUE
Ateliers thématiques

1er semestre 2026

Programme de Janvier à Mai 2026

Date	Thème	Lieu
14/01/26	Canva : Création de cartes (anniversaire, vœux)	Marnay, Mairie
28/01/26	Smartphone et les applis santé	Marnay, Mairie
25/02/26	Utiliser l'Intelligence Artificielle (IA)	Marnay, Mairie
04/03/26	Smartphone et les Appli Nature	Marnay, Mairie
01/04/26	Fichier, dossier, copier-coller*	Marnay, Mairie
29/04/26	Fichier, dossier, copier-coller*	Marnay, Mairie
06/05/26	Album Photo 1/4*	Marnay, Mairie
13/05/26	Album Photo 2/4*	Marnay, Mairie
20/05/26	Album Photo 3/4*	Marnay, Mairie
03/06/26	Album Photo 4/4*	Marnay, Mairie

* Il est nécessaire de participer à toutes les séances avec un * car il y a une continuité

Renseignements / Inscriptions
Charline POIRSON
06 02 19 39 04
charline.poirson@hautesaonenumerique.fr

Places limitées selon la thématique

PROGRAMMATION



Des idées ? Des besoins ?

N'hésitez pas à solliciter les agents France services ; ils pourront organiser des ateliers adaptés à vos besoins !



Vous avez manqué un évènement ? Ce n'est pas grave, vous pouvez contacter les agents de votre espace France services de Marnay qui pourront vous renseigner et vous communiquer les coordonnées de leurs partenaires !

Naissances

14/02 - AUROY Raphaël
04/07 - VERDINO Ava
25/08 - PASCART BISSESSUR Gabin

Mariage

17/05 - TRAORÉ Jérôme et GAUTHIER Elise
24/05 - MOUILLET Tom et SLEDZIONA Katya
07/06 - SCHMIT Martial et GUYOT Mélissa
28/06 - REBOUL Lucas et MÉZERGUES Manon

Pacs

01/03 - VANEY Lucas et MANCION Camille
12/09 - PINARD Alexandre et GALIZZI Ameline

Décès

08/01 - FAUCHERON née LAMBERT Janine	29/08 - PAGUET née CONSTANTIN Claudine
12/01 - BALLOT née BARTHOLOMOT Marie	31/08 - GEISSLER Yves
20/01 - MEUNIER née TROUTIER Jeannine	02/09 - MOUNIER née ROY Jeanine
23/01 - BERREUR née MAGNIN Christiane	14/10 - POURCELOT née BOLE Madeleine
20/03 - MANDRET née MONNIOT Josette	20/10 - RIETH Eugène
06/06 - SUTER née OUSSET Marguerite	10/11 - DA ROCHA FERREIRA née CORREIA PINTO Alexandrina
05/08 - CAMPY René	
07/08 - GUIBELIN née MOLLIER Agnès	

TRAVAUX 2025 - 2026

Place du Roi de Rome

Après l'enfouissement complet des réseaux aériens et la réhabilitation des réseaux humides, la présentation aux riverains du projet, la nouvelle étape engagée en cette fin d'année concerne le **réaménagement de la place du Roi de Rome**.

Ce chantier intègre notamment la **mise en accessibilité de l'arrêt de bus Mobigo**, un élément essentiel pour renforcer la connexion de notre bourg-centre avec Gray et Besançon, mais aussi avec les services, commerces du centre-ville et le secteur du Paquey.

Cette place, véritable porte d'entrée du cœur de Marnay, poursuit ainsi sa modernisation.



Zone des Plantes

Le « chemin des Plantes » poursuit sa **transformation en route départementale**, en collaboration avec les services du **Département**.

Le carrefour d'entrée depuis Avrigney sera aménagé au début de l'année 2026.

Cet aménagement améliorera la **desserte de notre zone d'activités, tout en facilitant le transit vers la RD 67**.

Quartier de la Fontaine des Douis

En partenariat avec le **SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon)**, le quartier de la Fontaine des Douis engagera prochainement une **réfection complète de ses réseaux d'eau potable et d'assainissement**, aujourd'hui marqués par de nombreux désordres.

Ces travaux permettront d'assurer une qualité de service durable aux habitants et de supprimer rejets d'eaux usées dans le Douis.

Liaisons douces

Afin d'améliorer les **liaisons douces interquartiers**, les travaux du **cheminement des Jardins** ont débuté. Ils bénéficient de l'**enfouissement de la ligne moyenne tension**, préalable nécessaire à la **construction de la maison médicale**, dont les travaux de voirie viennent de démarrer sur le **secteur de La Fenotte**.

L'aménagement du cheminement piéton de l'**allée des Platanes, avenue de Marnay-la-Ville**, doit également être repensé, avec une attention particulière portée à la **préservation de ses arbres centenaires, patrimoine naturel précieux pour notre commune**.

ÉVÈNEMENTS À VENIR...

La marnaysienne

4ème édition

Dimanche 25 Janvier 2026

10KM

MARCHE

10KM 200D+

15KM 400D+

21KM 400D+

TRAILS

Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez-nous sur : <https://lamarnaysienne.fr>

ou encore :

f

Marché de Noël de Marnay

organisé par l'ESM

Au moulin de Marnay (70)

2 jeux de piste pour les enfants 4-6 ans et 7 ans et + (gratuit - durée : 1 h)

Buvette et petite restauration

Vente de marrons chauds et de vin chaud

Le 06/12/2025 de 15 h à 21 h

Stands de producteurs, de commerçants et d'artisans

Venue du Père Noël à 18h !

5^E RONDE DES LAVOIRS

RALLYE DE NAVIGATION EXPERTS / AMATEURS

MARNAY (70)

SAMEDI 6 JUIN 2026

Enquête policière

Réussirez-vous à retrouver Qui a volé les cadeaux du Père Noël ?

Seul ou en famille sous forme de jeu de piste

Durée de l'enquête : 1 heure

Pour les minis enquêteurs : 4 à 6 ans

Pour les enquêteurs expérimentés 7 ans et plus

A l'aide d'une feuille de route, vous devrez résoudre les énigmes pour découvrir les indices et trouver... LE COUPABLE

SAMEDI 06 DÉCEMBRE

AU MARCHÉ DE NOËL DE MARNAY

ORGANISÉ PAR L'ESM (CLUB DE FOOTBALL)

Lieu : Au moulin

Horaires : de 16h à 19h

Gratuit / Sans réservation

INVITATION

La municipalité de Marnay a le plaisir de vous inviter à la cérémonie des Vœux qui aura lieu le :

Vendredi 9 Janvier 2026 à 19 h

Salle Culturelle Anne Frank - 2 rue du Collège – 70150 MARNAY

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié vous sera offert.

La confirmation de votre présence est souhaitée en retournant ce coupon par mail (mairie@marnay70.com) ou dans la boîte aux lettres du secrétariat de mairie

Madame, Monsieur

Adresse :

☐ Participera à la cérémonie des vœux de la municipalité de Marnay le 9 Janvier 2026. Nombre de participant :

☐ Ne participera pas à la cérémonie.